

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS**

**SEANCE DU 21 MARS 2026**

**Délibération n° 20260321.1**

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>
En exercice : 15	- dont « pour » : 14
Présents : 15	- dont « contre » : 0
Absents excusés avec procuration :	- dont « abstention » : 1
Absent excusé : 0	
Absent : 0	

Le samedi 21 mars 2026 à 9h30, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué 17/03/2026 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

**PRÉSENTS :** Mesdames Florence BERGER, Nathalie BERTRAND, Marie-Aude DABOUT, Françoise DUSSUC, Hélène TESTARD, Carine TONDELA, Julie TROTOBAS et Messieurs Eric BADIN, Philippe BENMERGUI, Aurélien BEYEKLIAN, Boris COUSSINET, Yoann LEVÉQUE, Thibaut MARTINEZ, Raphaël RAISSON, Patrick ROCHE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Florence BERGER

**OBJET :**

**Organisation des commissions internes**

Monsieur le Maire rappelle le rôle des commissions de la commune qui sont chargées d'étudier des propositions soumises par la suite au conseil municipal. Elles préparent le travail du conseil municipal. Le nombre de commissions sera différent du précédent mandat avec la mise en place de sous-commissions, de référent et référent suppléant.

Monsieur le Maire rappelle également que des membres extérieurs au conseil pourront être invités par les responsables des commissions, lors de certaines réunions.

Monsieur le Maire souhaite rappeler que le conseil municipal sert surtout à valider, à prendre des décisions qui ont été travaillées, débattues pendant les temps de commissions. Pendant le conseil, un temps de débat peut avoir lieu ou un temps de parole peut être octroyé en fonction de la teneur des échanges, Monsieur le Maire pourra soit demander un report de la décision sur un prochain conseil municipal, soit proposer au vote la décision à prendre.

Il informe les nouveaux élus qu'un compte-rendu est obligatoirement réalisé après chaque commission, transmis par le secrétariat de mairie pour que tous les élus non présents ou ne faisant pas partis de cette commission puissent avoir l'information avant de se positionner au conseil municipal suivant.

N°	INTITULE DES COMMISSION	Sous mission	RESPONSABLE	SUPPLEANT	ELUS / CONSEILLERS										INVITES		
					Thibaut MARTINEZ	Boris COUSSINET	Carine TONDELA										
1	Finances Fiscales (tous les élus)	BP - PPI - SURVEILLON ASSOCIATIFS CCID - TAXES	Florence BERGER	Julie TROTOBAS	Thibaut MARTINEZ	Boris COUSSINET	Carine TONDELA										
2	Bâtiments et électricité	Péris, moyens et gros travaux - Maintenance - Assurances SIEA (éclairage public - fibre) - Informatique/téléphonie	Boris COUSSINET	Raphaël RAISSON	Philippe BENMERGUI	Carine TONDELA	Thibaut MARTINEZ	Aurélien BEYKUAN	Florence BERGER								Yoann VIOLET
3	Affaires sociales/pécunaires et Mobilité	ECOLE - CAJMIH - GARDERIE FOSSE (entretien et création) - liaison GBA/vole verte - liaison senissia/village	Marie-Aude DABOUT	Nathalie BERTRAND	Julie TROTOBAS	Florence BERGER											
4	Voies - Affouage - chemins - eaux privées	voirie communautaire (GBA) - voirie communale Assainissement et eau pluviale SENTIERS communaux - AFFOUAGISTE et gestion des forêt- FOSSE (entretien et création) - Gestion forêt - lien assoc chasseur / randonnée	Yoann LEVEQUE	Nathalie BERTRAND	Carine TONDELA	Philippe BENMERGUI	Thibaut MARTINEZ	Raphaël RAISSON	Eric BADIN								
5	Cadre de Vie	Fleurissement - CMU - lien avec les associations - repas des aînés/colis	Hélène TESTARD	Françoise DUSSUC	Julie TROTOBAS	Thibaut MARTINEZ	Nathalie BERTRAND	Yoann LEVEQUE	Florence BERGER								
5.1	sous commission: Fleurissement	corité de fleurissement - création sur le village	Françoise DUSSUC	Marie-Aude DABOUT	Hélène TESTARD												
5.2	sous commission: Vie Associative	lien avec les associations, les besoins, les contraintes - créer du lien - repas des aînés	Hélène TESTARD	Nathalie BERTRAND	Françoise DUSSUC	Thibaut MARTINEZ											
6	Pla - Urbanisme et Développement durable tous les élus pour le PLU	Perris de construire, DP, CU, Autorisation de travaux, Plu - loi ZAN faire ressortir de tous les projets menés cette part / achat local / autres / économie..	Patrick ROCHE	Boris COUSSINET	Raphaël RAISSON	Julie TROTOBAS	Thibaut MARTINEZ	Nathalie BERTRAND	Eric BADIN	Philippe BENMERGUI	Marie-Aude DABOUT	Françoise DUSSUC	BERGER Florence				Groupe de travail village d'avenir
7	Information et communication	Bulletin - vœux - site internet - panneau pocket ...	Carine TONDELA	Florence BERGER	Hélène TESTARD	Nathalie BERTRAND											Amandine DARBON

La Commission d'Appel d'Offres (CAO), pour la validation des marchés publics, sera constituée par : Mr Philippe BENMERGUI, Mme Florence BERGER, Mr Yoann LEVÉQUE, Mr Thibaut MARTINEZ, Mr Raphaël RAISSON et Mme Hélène TESTARD.

Le conseil municipal procède à la désignation des membres du conseil chargés de le représenter au sein des commissions de la commune selon les propositions ci-dessus.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité la composition des commissions de la commune proposée ci-dessus.

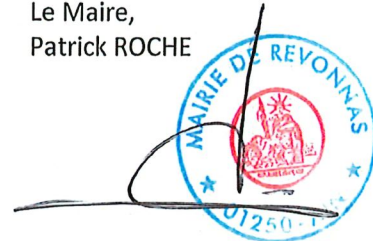
Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le Et publication ou notification le

26 MARS 2026

Le Maire,  
Patrick ROCHE



Accusé de réception en préfecture  
001-210103214-20260326-20260321-1-DE  
Date de réception préfecture : 26/03/2026